



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DÉLIBÉRATION N° 49/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un mars, à neuf heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous  
la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 17 mars 2026.

### Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 25

Votants : 27

**Etaient présents** : M. Laurent THEVENOT, Mme Laurence DUPONT, M. Halim YALCIN, Mme Aurélie FERNANDES, M. Nicolas BONJEAN, Mme Céline MADEUF, M. Franck MICHEL, Mme Nadège BROSSEAUD, M. Filipe D'OLIVIERA, Mme Anne MAZAUDIER, Mme Florence PLUCHART, M. Jean-Marie CAETANO, Mme Catherine KORACHAIS, M. Jean-Pierre GIRAL, Mme Murielle VILLEDIEU, M. Eric DERSIGNY, Mme Lucie PINTO, M. Yannick DELRIEU, Mme Aurélie LITKA, Mme Julie FAITOUT, M. Bruno DARCILLON, Mme Myriam CITERNE, M. Jean-Baptiste BLEHAUT, Mme Emma SAINT-ANDRÉ, M. Charles DARNAY.

### **Etaient représentés** :

M. Christophe VIEIRA par Mme Murielle VILLEDIEU.  
M. Emmanuel DENIS par Mme Laurence DUPONT.

Mme Florence PLUCHART est désignée secrétaire de séance.

### **OBJET :**

#### **FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

M. Laurent THEVENOT, Maire, expose à l'assemblée,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-1 et L.2122-2 ;

**Considérant** que le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjointes au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal ;

**Considérant** que l'effectif légal du Conseil Municipal de Volvic est de **27**, le nombre des Adjointes au Maire ne peut dépasser 8 ;

**Considérant** la proposition de Monsieur de Maire de créer **8** postes,

**Le Conseil Municipal**, M. Laurent THEVENOT entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE** :

- **DE CRÉER** 8 postes d'Adjointes au Maire ;
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire d'organiser immédiatement l'élection de ces 8 Adjointes au Maire ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

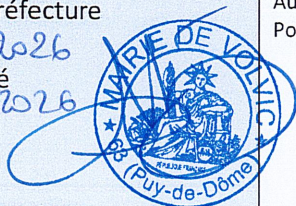
Certifié exécutoire  
Reçu en sous-préfecture

le : 26.03.2026

Publié ou notifié

le : 26.03.2026

Le Maire,  
M. Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

M. Laurent THEVENOT  
Maire

